LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 6 JANVIER 1910. NUMERO 14.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

OUELLETTEVILLE, Alta.

A l'occasion du Jour de l'An, il y avait réunion des plus joyeuses chez notre concitoyen bien connu M. Desjardins, fils.

Toute la jeunesse de Ouelletteville était présente; des amis étaient même venus de très loin, comme M. Joseph A. Gauthier, de Morinville et MM. Jos. Provost et Jos. Gagner, d'Edmonton, en visite chez Mme O. Gibeau.

Il est à peine besoin de dire que l'on s'amusa ferme et tous les jeunes gens présents conserveront un souvenir agréable des charmantes heures passées de compagnie.

RIVIERE-QUI-BARRE

Nous avons eu à l'occasion de la messe de minuit une cérémonie des plus brillantes.

Notre pasteur était assisté du R. P. Roch, du séminaire de St. Albert.

Il y eut un grand nombre de communions.

La partie musicale de la pieuse cérémonie fut une des meilleures que nous ayons eues encore dans notre église.

Les chants furent interprétés avec âme et talent et ravirent l'assistance.

Notre compagnie minière vient d'être incorporée sous le nom de Rivière-qui-Barre Coal Mine Co.

M. Poirier, marchand a été élu président; M. Ed. Flynn, vice-président, J. Van Well, secrétaire et MM. J. Asselin et [illegible] directeu[illegible]

[illegible] puits a [illegible] pour la [illegible]

La no[illegible] le terrai[illegible] face de 4 acres a été déjà acquise et la compagnie s'est réservé une option sur vingt autres acres.

Nous informons nos compatriotes de l'Est qu'il y a plusieurs très belles terres à vendre à Rivière-qui-Barre.

Un cultivateur possédant un certain capital ne saurait mieux faire que de venir s'établir à la Rivière-qui-Barre où nos compatriotes sont déjà très nombreux.

Notre sol est excellent, facile à cultiver et nous espérons sous peu une ligne de chemin de fer qui rendra de grands services aux fermiers et fera beaucoup monter le prix des terres.

Le moment est propice pour acheter.

CORRESPONDANCE

CHAUVIN, Alta.

M. le Rédacteur,

Je serais heureux que vous veuillez bien m'accorder l'usage des colonnes de votre excellent journal afin d'attirer l'attention de mes compatriotes de la province de Québec et des Etats-Unis, qui sont dans l'intention de venir dans l'Ouest au printemps prochain, sur l'une des meilleures régions de colonisation offertes aux colons canadiens-français, où il est possible à tous de prendre un homestead et une terre de préemption (320 acres).

A 140 milles à l'est d'Edmonton, sur la ligne du chemin de fer du G.T.P., est située la jeune et florissante paroisse de Chauvin.

Il y a un an à peine ,Chauvin n'existait que de nom, aujourd'hui la population se compose de 65 familles canadiennes-françaises et de quelques autres familles anglaises.

Ces chiffres rendent tout commentaire superflus.

Un missionnaire de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, établis à Provost, vient célébrer la messe une fois par mois dans notre jeune paroisse. Nous avons la ferme confiance qu'avant longtemps nous aurons la messe deux fois par mois, peut-être même chaque semaine.

Nous comptons construire sous peu une école qui sera, selon toutes probabilités, dirigée par un instituteur canadien-français.

Nous avons deux magasins généraux très bien achalandés; l'un est tenu par notre excellent compatriote M. Léger Roy.

Chauvin possède également deux cours à bois—où les nouveaux colons peuvent se procurer à des prix modérés tout le bois nécessaire à leurs constructions—une écurie de louage, très appréciée par les voyageurs, et une maison de pension très bien tenue par l'un des nôtres, M. André Poirier.

M. Poirier et ses fils ont l'intention, dès le printemps prochain, de construire une importante annexe à leur maison de pension afin de convertir celle-ci en un confortable et spacieux hôtel.

MM. Poirier doivent également construire à bref délai un atelier de forge.

Deux élévateurs avoisinent notre coquette gare de chemin de fer; nous avons constitué dernièrement une chambre de commerce (board of trade) et une compagnie est en voie de formation pour entreprendre la construction d'un important moulin à farine.

Le sol de la région de Chauvin est excellent pour la culture du blé; le terrain est ondulé et une eau excellente se trouve en grande abondance à des profondeurs moyennes.

La culture mixte promet de donner de grands profits aux fermiers de la région qui parlent déjà de construire une beurrerie.

Des homesteads d'excellente qualité peuvent encore être pris dans un rayon de [illegible] à dix mil[illegible]

[illegible] avis aux intéressés.

On annonce que 50,000 des [illegible] monteront dans les prairies [illegible] cette année; j'insiste auprès de tous ceux qui me lisent pour qu'avant de faire choix définitif d'un lieu où réédifier leur foyer, ils viennent visiter Chauvin.

Là, sur les lieux, ils pourront se convaincre de toute la sincérité de ce que j'avance.

Ceux qui désireraient obtenir des renseignements complémentaires sur Chauvin pourront le faire en s'adressant à notre excellent concitoyen M. St. Pierre, guide officiel du gouvernement, ou au soussigné.

Je tiens à déclarer que tous ces renseignements leur seront donnés d'une façon absolument désintéressée.

Notre seul but en faisant cela est d'obliger nos compatriotes et de faire de Chauvin une paroisse pour les gens de "chez nous," un centre de colonisation et d'influence françaises de plus dans l'Ouest.

Si nous réussissons, nous serons amplement récompensés de notre peine et nous en remercierons la Providence.

Vous remerciant, M. le Rédacteur, pour votre bienveillante hospitalité, je demeure, etc.

J. O. M. LEGAULT,
(anciennement de St. Hermas, comté des Deux-Montagnes Qué.)

UNE 'VILLE CHAMPIGNON'

Comment s'organise une ville dans l'Ouest

Kinderslay, 4.—L'un des exemples les plus typiques, de la croissance rapide d'une "ville champignon" de l'Ouest, est fourni par l'apparition, dans le monde des affaires et du commerce, de Kinderslay, nouvelle ville située sur le C.N.R., embranchement de Saskatoon à Calgary, qui date du mois d'octobre dernier.

Neuf jours après que le premier lot de Kindersley était mis sur le marché une chambre de commerce était constituée pour un avancement rapide des progrès de la ville et de la colonisation de la région environnante.

Un mois plus tard Kindersley possédait 125 maisons parmi lesquelles on comptait :

Quatre magasins généraux ; deux quincailleries ; trois restaurants ; un atelier de forge ; six entrepôts de bois ; un salon de coiffure ; une salle de billard; une blanchisserie; deux agences de propriété foncière ; deux entrepôts de machines aratoires ; quatre marchands de charbon ; deux écuries de louage ; deux pharmacies et un hôtel.

Kindersley est située au coeur des grandes prairies de la Saskatchewan, dans une région éminemment propre à la culture et à l'élevage.

SIR WILFRID VIENDRA DANS L'OUEST.

Ottawa, 3.—Un cablogramme reçu de Londres annonce que sir Wilfrid Laurier est invité à visiter l'Afrique-Sud l'été prochain en compagnie du Prince de Galles et que le premier ministre canadien acceptera probablement.

Les autorités ici disent que Sir Wilfrid n'a pas l'intention d'aller en Afrique-Sud. L'on croit que le premier ministre et Lady Laurier visiteront l'Ouest canadien après la prorogation du parlement.

LA CRISE ANGLAISE

Un discours de M. Lloyd George.

Les élections législatives vont commencer, dans une huitaine de jours, en Angleterre, et elles continueront jusqu'au mois de février. La campagne oratoire, prélude de ces élections, s'est ouverte par un étonnant discours du chancelier de l'Echiquier, M. Lloyd George, au National Liberal Club.

M. Lloyd George est, comme on sait, le véritable auteur de la [illegible] ce, par [illegible] avec lesquelles [illegible] l'a défendu, M. Lloyd George a su la rendre immédiate et inévitable.

Le chancelier de l'Echiquier ne partage pas les sentiments de vénération de la plupart des Anglais pour l'aristocratie ancienne ou nouvelle de son pays et pour les vieilles institutions féodales que l'Angleterre a mis son honneur à conserver intactes dans ce siècle de nivellement démocratique. Il n'estime pas qu'une chose est respectable et doit être conservée par cela seul qu'elle existe.

Les hommes d'Etat britanniques se piquaient d'être toujours modérés dans la forme, toujours courtois à l'égard de leurs adversaires. Ils se seraient crus disqualifiés s'ils n'avaient évité avec le plus grand soin de faire des personnalités. M. Lloyd Georges, au contraire, les recherche. son système est d'être violent, de prendre directement ses adversaires à partie et de les mettre en fureur par ses sarcasmes. Nul mieux que lui ne sait faire vibrer un auditoire ,exciter son rire, son indignation, ses passions. Son éloquence est faite de lucidité, de bon sens, de trivialité, de bonne humeur et d'insolent persiflage! Elle ne ressemble à rien de ce qu'on avait entendu jusqu'ici en Angleterre.

Quand on entend parler M. Lloyd George, on a le sentiment qu'une nouvelle Angleterre se lève qui va remplacer celle que nous avons connue et que son insularité avait aidé à conserver une originalité si pittoresque. M. Lloyd George ne personnifie pas seulement un type d'homme d'Etat absolument nouveau en Grande-Bretagne; il est l'incarnation d'une révolution.

PIE X JUGE PAR UN DIPLOMATE.

Paris, 3. — Avant de partir de Rome, l'ex-ambassadeur espagnol à la Cour du Quirinal, qui est aujourd'hui ministre des affaires étrangères à Madrid, senor Perez Caballero fut reçu en audience par Sa Sainteté Pie X. Il eut ensuite une entrevue avec l'éminent cardinal Merry del Val, secrétaire d'état.

A la fin de ces entrevues il confiait les impressions suivantes au représentant du journal "Momento":

"Pie X, dit le ministre, est véritablement un homme de gouvernement. Il sait ce qu'il veut et démontre qu'il sait vouloir par lui-même. D'aucuns croient — et c'est ce qu'on chuchotte dans mon pays — que Sa Sainteté vit isolée, laissant le gouvernement à son entourage. Je suis convaincu du contraire, et j'emporte l'impression que la gouverne de l'Eglise est maintenue par Pie X en personne.

"Il suffit de l'approcher pour découvrir en lui une compréhension claire, un caractère ferme et résolu, le tout sous le couvert d'une bonté angélique.

"Oui, la bonté du pape a produit en moi une émotion profonde. Sa parole, sa voix, ses manières offrent un charme irrésistable, et j'ai en même temps constaté que le Saint Père jouit d'une santé parfaite. Je croyais, étant donné son âge et le poids de sa charge, le trouver abattu. J'ai constaté au contraire que le Saint Père est florissant d'aspect en même temps que robuste et sain de constitution."

SERAIT-CE LE BALLON D'ANDREE ?

Un missionnaire de retour du Nord apporte une nouvelle sensationnelle.

Prince-Albert, 4.—Une vive sensation a été créée ici par la nouvelle de la découverte, à neuf-cents milles au nord de Prince-Albert d'un ballon qui selon toutes probabilités serait celui qui emporta l'explorateur danois An[illegible]

[illegible] cette nouvelle [illegible] a été apportée [illegible] O.M.I. [illegible] chargé d'une mission catholique à Reindeer Lake, point situé à treize journées de marche de Churchill.

Le R. P. Turquetil se trouvait de passage, il y a quelques mois, parmi une tribu d'Esquimaux et, désirant les intéresser aux découvertes des hommes blancs, leur montrait un revolver, lorsque plusieurs indigènes déclarèrent avoir eu déjà en leur possession un objet semblable.

Malgré des réticences, que le missionnaire attribue à la superstition, le R. P. Turquetil parvint à obtenir quelques détails sur la provenance de cette arme mystérieuse.

Les Esquimaux racontèrent alors que plusieurs années auparavant une grande "tente de toile blanche entièrement recouverte de cordes était tombée du ciel près de leur campement" ; trois hommes blancs habitaient cette tente ; ils paraissaient affamés et ne tardèrent pas à mourir.

Le R. P. Turquetil crut démèler que les indigènes, frappés de terreur à l'apparition surnaturelle de ces hommes, n'auraient pas été étrangers à leur mort.

Les indigènes, témoins du fait, auraient encore en leur possession les cordes du ballon qui leur serviraient à fixer leurs tentes.

Le R. P. Turquetil est reparti pour le Nord avec la permission de Mgr Pascal de se mettre à la recherche de la tribu pour obtenir de plus amples renseignements et rechercher des indices de nature à résoudre ce passionnant problème.

Le consul danois de Montréal a en outre été avisé du fait et il est probable qu'une expédition sera organisée cet hiver pour aller à la recherche de ce que l'on croit être le ballon d'Andrée.

A MONTEVIDEO.

Une manifestation en l'honneur des Français morts en combattant pour l'indépendance de l'Uruguay.

Montevideo, 30 décembre.— La présence dans les eaux de la Plata, d'une escadre française, battant pavillon de l'Amiral Auvert, a donné lieu à d'intéressantes manifestations francophiles.

Des milliers de personnes sont allées au cimetière de Montevideo et ont couvert de fleurs les tombes des Français qui combattirent en 1843, pour l'indépendance de l'Uruguay.

La foule a acclamé le capitaine de vaisseau Jaurès, commandant le croiseur cuirassé la "Gloire", qui s'était rendu, lui aussi, au cimetière.

LA GUERRE MODERNE

$100,000 en fumée pour cinq minutes de tir.

Les tirs sur "l'Iéna," les expériences de Gâvres, les écoles à feu des escadres, fournissent chaque jour de nouveaux enseignements dont il est tenu compte, ce qui conduit à l'augmentation forcée du tonnage des cuirassés et à l'augmentation du prix matériel et des approvisionnements.

Le canon de 27 centimètres du modèle 1870 coûtait $5,600; la pièce de même calibre revenait à $16,000 dans le modèle 1881, à $23,000 dans le modèle 1885.

Chaque canon de 30 centimètres du nouveau cuirassé français "Danton" coûtera $85,000.

Le prix des obus s'est accru dans la même proportion. On sait aujourd'hui que les projectiles en acier de 985 livres du "Danton" reviendront à $276.00 l'un. Si l'on tient compte de la charge de poudre on arrive au résultat suivant : chacun des futurs cuirassés faisant feu de tous ses canons, pendant cinq minutes seulement, aura envoyé par dessus bord la bagatelle de $100,000 environ, sans compter les frais d'amortissement, très élevés puisque après 150 coups à charge de combat les canons sont hors d'u[illegible]

[illegible]

NOTRE FUTUR GOUVERNEUR GENERAL

D'après une rumeur que l'on dit être bien fondée, il paraîtrait que notre gouverneur-général actuel, Lord Grey, serait remplacé, à l'expiration du terme de ses hautes fonctions, c'est-à-dire dans quelques mois, par le duc de Connaught, frère du roi Edouard.

Toujours d'après la même source d'information, il ne manquerait plus que l'acquiescement du gouvernement d'Ottawa pour que cette nouvelle sensationnelle devienne une réalité.

Si le duc de Connaught est nommé gouverneur-général, ce sera la première fois que le gouvernement impérial sera représenté chez nous par un prince du sang.

EDMONTON AURA UNE GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE EN 1912.

A une assemblée générale des directeurs de l'Association d'exposition d'Edmonton, tenue lundi dernier, il a été décidé que nous aurions une grande exposition provinciale en 1912.

Cette exposition, dans l'esprit des organisateurs, servira à célébrer quatre faits importants dans l'histoire de la ville: l'achèvement de la ligne transcontinentale du G. T. P., l'ouverture des régions de la Grande Prairie et de la Rivière la Paix par la voie ferrée du C.N.R., l'inauguration de la nouvelle voie ferrée Edmonton-Fort McMurray et l'entrée du C. P. R. dans Edmonton au moyen du pont à niveau.

Le comité de l'exposition future, qui a immédiatement été nommé ,fera des démarches auprès des quatre compagnies de chemins de fer précitées ,ainsi qu'auprès de la province ,pour obtenir des subventions.

La date de l'exposition qui aura lieu au cours de l'été prochain a été définitivement arrêtée. Les quatre jours suivants ont été choisis: mercredi 29 juin, jeudi 30, vendredi 1er juillet et samedi 2.

NOUVELLES DE PARTOUT

LA FAMILLE DE LA BARONNE VAUGHAN

Paris, 4.—Les difficultés en butte auquelles la baronne Vaughan, épouse secrète du roi Léopold, va se trouver pour conserver les nombreux millions que lui a laissé le roi défunt, remettent en pleine actualité la personnalité de la baronne Vaughan.

L'intérêt qui s'attache à elle est cependant peu sympathique en raison de l'indifférence que cette dame a toujours témoigné à l'égard de sa famille. Née de parents appartenant à la petite bourgeoisie, Blanche Caroline Lacroix, lorsqu'elle a été parvenue à la fortune semble s'être appliquée à ignorer ses soeurs et son frère. Jamais il ne lui est venu à l'idée d'améliorer leur sort. Sa soeur aînée, Mme Laure Lefebvre, âgée de 50 ans, était encore récemment vendeuse aux Halles Centrales. Une autre Mme Maria Laluit, est marchande des quatre saisons au marché des Gobelins. Aucune d'elles ne se flatte de sa parenté avec la baronne qui, disent-elles, semble les mépriser en raison de leur humble position.

L'unique frère de Blanche Caroline Lacroix travaille dans un café situé dans le voisinage de la place de la République. C'est le seul membre de la famille qui éprouve quelque sympathie pour la veuve morganatique du roi Léopold, qu'il appelle en plaisantant son beau-frère. Ce brave homme déclare qu'en sa qualité de chef de la famille il entend se faire le protecteur de sa soeur.

Une autre soeur de la baronne [illegible] a laissé le roi Léopold est beaucoup moins considérable qu'on le croit généralement.

L'ETERNEL CHANTELER

Paris, 2. —On ne pense pas que la première représentation de "Chanteler" puisse avoir lieu avant le 10 janvier, et encore cette date est-elle très incertaine, en raison de la friction qui existe entre le poète Edmond Rostand et ses principaux interprètes.

M. Rostand voulait qu'en raison des fatigues de son rôle, M. Guitry (Chantecler) prenne un repos d'un mois avant de s'affubler du plumage du coq, de façon à ce qu'il fut tout à fait dispos, le soir de la première, mais l'éminent comédien s'y est refusé.

Un des autres ennuis du poète lui vient du nom qu'il a donné au chien de garde, qui sera représenté par M. Jean Coquelin. Ce nom est "Patauté." En raison de la ressemblance de ce nom avec celui du secrétaire du syndicat des électriciens ,le célèbre Pataud, M. Rostand, se croit obligé de le remplacer par celui de Patou.

L'auteur de "Chantecler" a refusé de laisser cinématographier cette pièce.

MGR. AMETTE ET LES BOULANGERS.

Paris, 2. — Quoique Mgr. Amette, archevêque de Paris, ait refusé il y a quelque temps l'invitation de M. Bousquet, qui le priait d'assister, à la Bourse du Travail, à la réunion corporative des boulangers, il n'en vient pas moins de présider une réunion organisée pour protester contre le travail de nuit des ouvriers boulangers.

Le prélat a ouvert la séance en récitant un "Pater Noster."

A cette réunion assistaient M. de Mun, député, et un certain nombre de conseillers municipaux de Paris.

Les journaux parisiens ont baptisé l'archevêque de Paris; "l'ami des mitrons" et le prélat déclare qu'il accepte volontiers ce titre, si l'on veut bien lui donner la signification plus large "d'ami des patrons et des ouvriers boulangers."

La réforme rencontre de sérieuses difficultés, mais un des orateurs, qui ont pris la parole à la réunion présidée par Mgr Amette, a exprimé sa confiance en rééditant un mot célèbre: "Si c'est possible, c'est fait; si c'est impossible, cela se fera."

LA TEMPERATURE EN EUROPE

Paris, 4.—Il se produit en ce moment, dans l'ouest et le sud de l'Europe, un phénomène inconnu depuis 150 ans.

Sous l'influence de vents du sud, ces régions jouissent, en pleins mois d'hiver. d'une température estivale. Le contraste est surtout très marqué en Espagne, en France, et en Suisse, mais ne laisse pas que d'être encore frappant dans les pays situés plus au nord.

Le thermomètre marque environ 50 degrés Farenheit à Londres et 60 à Paris. Cette saute de température a obligé la direction des théâtres à éteindre les appareils de chauffage qu'il a fallu remplacer par des ventilateurs. Plusieurs personnes sont tombés en syncope.

La même température règne d'une façon générale en Suisse où, même sur les hauts sommets, la neige et la glace fondent, occasionnent des inondations dangereuses. La neige a disparu sur des pics de 400 pieds de hauteur.

Il est impossible de se livrer à aucun des sports habituellement pratiqués en cette saison. Dans les hôtels, les voyageurs étouffent dans leurs vêtements d'hiver et s'en débarrassent à qui mieux [illegible] fortes pluies qui ont causé des dégâts considérables.

UN ASSASSINAT EN RUSSIE

La série des crimes politiques continue.

Saint Petersbourg, 2. — Le colonel Karpoff, chef de la police secrète de cette ville, a été tué ce matin par l'explosion d'une bombe. Il avait été attiré dans une maison isolée du district de Viborg, où habitait un nommé Micael Vosskrenssensky, arrêté dans la rue au moment où il s'échappait après l'explosion.

Un autre membre de la police qui accompagnait le colonel Karpoff a été gravement blessé.

Le colonel Karpoff avait autrefois été chef de police secrète à Bakou, où il avait découvert plusieurs fabricants de bombes.

On sait que la police secrète avait des agents d'informations jusque parmi les révolutionnaires et que ceux-ci, furieux de la trahison de quelques-uns des leurs, avaient formé un vaste complot contre la police secrète. Ce complot fut découvert au mois de janvier dernier.

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE.

Londres, 4. — Les journaux de Londres publient ce matin une lettre ouverte de lord Avebury, qui proteste contre un récent article de M. Robert Blatchford, socialiste, où l'auteur présente l'Allemagne comme préparant activement la guerre contre l'Angleterre.

Cet article, dit l'auteur, a été écrit pour aggraver le malaise qui règne dans les relations entre les deux puissances. Mais il est ridicule de prétendre que l'Allemagne veut la guerre, qui serait désastreuse pour les deux pays, dont les transactions commerciales se sont élevées, au cours de l'année dernière, à plus de deux milliards de francs.

D'ailleurs, si la Grande-Bretagne et l'Allemagne sont des puissances rivales en matière de commerce, elles sont aussi, toutes deux, en concurrence avec les Etats-Unis, la France et d'autres pays.

SUPERBE PIANO "NEW ART BELL" à vendre, n'a jamais servi, occasion exceptionnelle pour une vente rapide.
Prix envoyé sur demande faite au "Courrier de l'Ouest," 654 Deuxième rue, Edmonton.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

L'amour passa...

NOUVELLE

(Suite)

Ah! les phrases! Petite moi, tiens-toi bien, n'écris que du vrai, ne cultive que du beau: la vanité, c'est laid, et bien plus, c'est bête!

16 juillet.

Rien reçu de Marie encore, malgré ses promesses! C'est une affreuse petite Marie, et je lui en voudrais si je l'aimais moins. Je me console de mes déceptions en écoutant monsieur Lewis. Il joue comme un ange — du Chopin aujourd'hui! C'est si beau, j'en ai l'âme vibrante et un peu meurtrie aussi!

Comme il a dû souffrir ce Chopin, pour que l'écho de sa souffrance nous fasse aussi mal, et je suis si étrangement faite que je jouis à être ainsi remuée.

M. Lewis s'aperçoit de l'effet de sa musique.

—Child, child, how intensely you fell music!—m'a-t-il dit tout à l'heure.

Cela m'agace qu'il soit Anglais... je lui pardonnerais d'être Américain. Ils me plaisent assez, eux... et les Irlandais!—oui, comme les Français,

18 juillet.

J'étais si fatiguée aujourd'hui que le docteur n'a condamnée à la chaise longue, et je n'ai pu me joindre aux autres qui sont toutes allées chez madame Long passer l'après-midi, dîner et ne [illegible] qu'après la soirée. [illegible] bon [illegible] faire, ne pas penser, voir les nuages en haut, la mer en [illegible] grands et soi si petite [illegible] tir des choses, et soi, [illegible] c'est-à-dire que je puis [illegible] m'élever, arriver un jour [illegible] Dieu, jusqu'à l'infinie grandeur, et la mer sera toujours là, roulant ses eaux vertes, chantant, se plaignant ou hurlant, une chose bien belle, mais une chose!

Et cela me rend heureuse, parce que le beau me sort de moi, me donne des ailes et un immense désir de tout ce qui est plus beau que tout, et qu'on voudrait voir sans savoir ce que c'est!

Interruption de deux heures, ce sera bientôt l'heure du dîner! Monsieur Lewis est venu s'asseoir près de moi, installé en anglais, avec une minuscule petite table à tiroir, d'où il a sorti du papier à musique, une plume fontaine et l'intention bien arrêtée d'écrire la petite berceuse à laquelle je devais trouver un nom. Il n'a pas travaillé et il m'a empêchée d'écrire ce qui n'est pas un grand malheur en ce qui me concerne. Je le croyais avec les autres chez madame Long. Il dit que cela l'ennuie ces "family affairs". J'ai ri de lui; sept étrangères chez une étrangère, c'est une singulière affaire de famille.

Nous avons beaucoup causé. C'est un vieux bonhomme, il a vingt-sept ans! Je m'en doutais; au commencement de nos conversations il m'appelle cérémonieusement Miss [illegible] puis [illegible] dîner.

—N'allez-vous pas faire votre toilette aussi? — demande ce sage.

—Ne me trouvez-vous pas bien, ainsi?

—Non, votre robe de mousseline sera trop légère d'ici à une heure.

—Je mettrai un tricot, et je ne monte pas, je suis trop fatiguée.

—Raison de plus pour ne pas vous exposer à prendre froid. Soyez raisonnable et allez mettre une robe chaude.

Je refuse, il insiste, je me fâche, il persiste avec son ton tranquille exaspérant... alors je prends mon livre et ne lui réponds plus. Il voit le docteur, et va lui demander si ce ne serait pas plus prudent, etc. — Le docteur vient de suite m'ordonner d'aller me vêtir chaudement Je me suis enragée d'être forcée de suivre, non ses conseils, mais presque ses ordres, à ce grand Anglais.

Me revoilà sur la véranda, j'écris sans lever les yeux et je me garde bien de regarder le vieux Lewis qui m'observe par dessus son journal. Il ne me fera pas sourire, le vilain monsieur! Je lui apprendrai à se mêler de ce qui le regarde. Il vient de ce côté. Rien ne me fera lever la tête. Bon! voilà la chose... et l'Anglais à deux pas qui me parle... je n'entends pas!

10 heures.

Elles n'arrivent pas ; je suppose qu'elles s'amusent bien, moi je suis dans ma chambre et même dans mon lit, j'écris parce que je ne puis dormir avant leur retour. Après dîner, monsieur Lewis a porté la grande chaise longue dans le coin près du piano, puis il m'a dit : Mettez-vous là, je jouerai pour vous tout ce que vous voudrez." Comment continuer à être fâchée ? Aussi j'y ai renoncé, et je lui ai fait payer sa dette en musique superbe.

A neuf heures, il cesse :

"You look very pale and tired, child, you ought to go to bed," —et docilement je suis montée. Il est amusant avec ses airs de despote ! Quand je serai fatiguée, je connais une petite personne qui regimbera un peu, beaucoup, s'il s'avise de vouloir la conduire et ainsi !

Il m'adoucit et m'assouplit avec sa musique. Je suis peut-être une espèce de "petite crocodile!"

Eh bien, je m'endors et je renonce à attendre Loulou et les autres. Je ne me plains pas de ma journée.

2 juillet.

Je n'écris pas bien souvent dans le cher petit cahier. Le temps passe à rien et avec une rapidité étonnante. J'étudie bien avec monsieur Lewis. Comme je comprends ce que je n'avais jamais soupçonné avant !... je lui devrai ma première vraie révélation de la musique. Il profite de son rôle de professeur pour exercer tranquillement son autorité et sa surveillance "paternelle," je lui dis en me moquant, sur ma petite personne qui suis toute saisie de ne pas plus me révolter contre cette étrangeté !

Je le crois malade, il me semble pas devenir mieux, et il est triste souvent à faire pitié !

23 juillet.

Monsieur Lewis nous a procuré à Loulou et à moi, un plaisir charmant. Il a obtenu de nous emmener avec lui pour une promenade à cheval. Et sur cette belle grève, si unie, nous avons eu une promenade inoubliable.

Ce vieux tyran ne permettait pas les galops trop prolongés, et nous l'écoutions avec une docilité aussi comique que rare !

Nous sommes revenus pour l'heure du bain—et après le lunch j'ai dormi toute l'après-midi d'un sommeil de plomb. Monsieur Lewis a passé la soirée avec nous, il parlait si peu que je lui demandai ce qu'il avait. "Nothing, darling, I feel a bit tired." Loulou me pinça le bras à me faire presque crier.—Il était distrait, il a oublié à qui il parlait. "Darling" ... chérie... le mot français est plus joli. Cela m'ennuie qu'il m'ait appelée "darling"—je ne veux être la chérie de personne.

25 juillet.

Grand émoi dans l'hôtel ce matin. Ce pauvre monsieur Lewis a eu une hémorrhagie, on a fait venir un médecin de Portland. Je viens de m'informer, on le dit mieux ce soir. Sa soeur doit arriver bientôt ; on lui a télégraphié.

Pauvre homme ! je me demande s'il a peur de mourir, ou bien s'il est tellement affaibli qu'il se soucie ni de vivre ni de mourir.

Loulou et moi avons passé la journée tristement, dans l'inquiétude. Penser qu'il peut mourir, disparaître pour toujours de ce monde si beau et qu'il ira... où?

mardi matin.

J'ai vu monsieur Lewis. Il est d'une pâleur livide—ses yeux sont immenses, ils impressionnent par leur éclat et leur... inquiétude. Il passe la journée étendu sur une chaise longue—sa soeur est ici. Elle a une bonne figure sympathique. Elle est venue me chercher au salon, envoyée par son frère, car je n'avais pas osé approcher.

—Venez mon enfant et ne le laissez pas parler trop. Il vous demande. Ne le contrariez pas,—a-t-elle ajouté presque bas.

Et me voilà près de lui, un peu émue de le voir si changé. Il me dit de rester là, près de lui et de lui parler. Mais que lui dire? On ne parle pas sur commande.

Alors je lui offre de lire... Il m'envoie chercher un volume de Longfellow. De la poésie !... Mais il ne fallait pas le contrarier. Je commençai avec peu d'assurance... puis j'arrêtai en le regardant, craignant je ne sais quoi... de mal lire, mal prononcer... l'ennuyer.

—Why do you stop, child—go on, I love to hear your pretty little broken accent. It is music, dont be afraid, read on.

Rassurée, je [illegible] Puis je partis en [illegible] le revoir demain [illegible] priait. Etrange [illegible] Il [illegible] fait pitié, et j'ai [illegible] ce soir pour que le Bon Dieu lui vienne en aide.

Loulou et moi ne savons que faire de nous depuis [illegible] jours. Le temps a été un peu gris... est-ce cela, ou la maladie de notre ami ? Je ne sais trop... mais la mer ne chante plus, elle pleure et il nous arrive souvent d'avoir envie d'en faire autant. Pourtant je suis mieux—je ne tousse plus et je "rosis" en attendant d'engraisser !

mercredi

J'étais fatiguée aujourd'hui, l'air est lourd, nous aurons de l'orage, c'est à dire, un peu nerveuse, agitée mal à l'aise. Après le lunch, je me suis endormie [illegible] lon dans un grand fauteuil ; je m'y étais réfugiée avec Loulou pendant que tout le monde vint faire la sieste.

(Suite à la page 4)



Ceci est d'une grande importance pour vous. Lisez et mettez à profit.



LIQUIDATION DE JANVIER



Venez à cette grande liquidation, fertile en occasions diverses.



Etoffes pour robes et soies a prix de record

500 verges de soie "Camoline" et à rayures de fantaisie; article d'excellente qualité, très grande variété de couleurs unies, toutes les teintes de bleu, brun nouveau, vert, gris, etc.; rayures de fantaisie en bleu pâle, brun, rose, etc.; soie convenant pour doublure, blouses, etc.
Prix de vente
35c la verge

Soie fantaisie à 79c la verge
400 verges seulement de la plus belle soie jamais offerte en vente à Edmonton, principalement en blanc avec rayures, d'un demi pouce de large, mauves, bleues, roses, vertes réséda, turquoises, couleur vin; soie, vert sombre avec dessins légers; bleu chine avec rayures de même couleur; blanche avec dessin à petites feuilles.
Valeur $1.00 la verge. Prix de vente, longueur suffisante pour une blouse
$3.15

500 verges d'étoffe à robes
Assortiment varié consistant en popelines françaises, satin miroir, drap satin à rayures, taffetas; étoffes convenant pour costumes, corsages, robes de fillettes, etc. Très grande variété de couleurs.
Prix de vente
47c la verge

600 verges d'étoffe "Panama", article tout laine.
Étoffe d'excellente qualité, garantie ne s'étirant ni se rétrécissant pas; toutes teintes désirables en bleu, brun, vert, rouge, crême et noir.
Nous recommandons particulièrement cet article comme d'un usage très courant; 54 pouces de large (remarquez la longueur), Valeur 75c.
Prix de vente
59c

Étoffe pour robes, valeur $1, prix de vente **69c**

300 verges seulement de l'étoffe la plus récente pour robes, rayures simples ou doubles, satin vénitienne, diagonale, satin rayé "panama"; toutes teintes désirables en réséda, bleu gendarme, brun, bleu marine, vin, améthiste et noir, largeurs 44 et 54 pouces. Prix rég. $1.00 la verge, prix de vente **69c**

La plus forte réduction de nos prix. Votre meilleure occasion de faire des économies. La vente commencera

JEUDI

Notre liquidation de janvier est un événement important pour les personnes économes ; presque chaque article du magasin est sacrifié. Nous vendons à prix coûtant et parfois même au dessous, lorsque le rayon est très encombré.

Liquidation, dans notre esprit, signifie que chaque article doit être vendu.—La plupart de nos marchandises doivent être écoulées pour faire de la place pour nos arrivages de printemps. Cette liquidation est une occasion, sans rivale, pour vous, de faire de considérables économies sur vos achats.

Nous ne conservons jamais de marchandises d'une saison à l'autre ; c'est la règle de la maison, l'une des règles les plus rigoureuses de nos méthodes d'affaires. Nous vendons nos marchandises alors qu'elles sont nouvelles et de saison. Nous ne reculons devant aucun sacrifice afin d'écouler tous les articles d'une saison avant d'entreprendre la vente des articles de la saison suivante.

Nous commençons, cette année, notre liquidation avec un important assortiment d'articles d'hiver; cet assortiment considérable doit être liquidé promptement et entièrement. En raison directe de l'importance de l'assortiment à liquider, nos prix seront très bas. Une visite vous convaincra parfaitement de la rigoureuse exactitude de ce que nous avançons.

Notre liquidation de janvier commencera JEUDI

Faites votre première visite très promptement ; faites vos visites suivantes très fréquentes.

Nous avons des vendeurs parlant francais. — Courtoisie et promptitude assurees aux acheteurs

CHAUSSURES DE FEUTRE POUR ENFANTS
Chaussures renforcées de cuir ; grandeurs 11 à 13, Prix rég. $1.75, **Prix de vente $1.35**

CHAUSSURES DE FEUTRE POUR ENFANTS, grandeurs 1 à 5, Prix rég. $2.00, **Prix de vente $1.50.**

CHAUSSURES, BOX CALF, POUR DAMES, Chaussures doublées de feutre, très chaudes, grandeurs 3 à 7, Prix rég. $2.25, **Prix de vente $1.70.**

CHAUSSURES DE FEUTRE POUR DAMES, semelles de cuir, article de très bonne qualité, chaussant parfaitement, grandeurs 3 à 8, Prix rég. $2., **Prix de vente $1.45.**

Tous nos articles de nos rayons désassortis de chaussures pour dames, hommes et enfants, y compris les articles d'échantillons de voyageurs et nos pantouffles seront liquidés à moitié prix.

Chaussures excellentes des meilleures manufacturiers canadiens et américains.

CHAUSSURES DE CUIR "PATENT" POUR HOMMES,
Coupe "Blucher" article à la dernière mode convenant parfaitement pour jeunes gens Prix rég. $6.00, **Prix de vente $4.40.**

CHAUSSURES A SEMELLES DE FEUTRE POUR HOMMES, côtés élastiques; grandeurs 6 à 11, article très chaud et très confortable, Prix rég. $2.75, **Prix de vente $1.95.**

BAS A COTES pour femmes et enfants, article très chaud pour l'hiver, Prix rég. 40c., **Prix de vente . . . . 25 cts.**

TRICOTS pour femmes; manches très élastiques, couleur naturelle, col haut, Prix rég. 40c., **Prix de vente 25 cts.**

TRICOTS pour femmes, couleur grise et blanche ; garnis de dentelle, col haut, manches élastiques, Prix rég. 75c., **Prix de vente 45 cts.**

Quelques paires de **CALECONS** assortis, à **45 cts chaque.**

TRICOTS pour femmes, couleurs blanches et grise, Prix rég. $1.00, **Prix de vente 755 cts.** ;

CALECONS assortis, .. **75 cts.**

TRICOTS pour femmes ; article tout laine en gris et blanc, Prix rég. $1.25 et $1.00, **Prix de vente 90 cts le complet.**

BLOUSE BLANCHE. 17 douzaines de superbes blouses blanches, modèles les plus nouveaux, gentiment garnies, prix rég. $2.75, **Prix de vente $1.59**

10 douzaines de **BLOUSES** blanches. Toute femme devrait avoir une de ces blouses. **Prix de vente 99 cts.**

MANTEAUX D'HIVER, à prix coûtant, pour dames.

MANTEAUX, façon tailleur, superbement garnis et doublés, très élégants, prix rég. depuis $25.00, **Prix de vente $9.75.**

Tous nos manteaux garnis de fourrures seront vendus à prix coûtant. Petites fourrures à prix coûtant.

6 PARDESSUS seulement pour jeunes gens, bonne étoffe canadienne. Cols très haut, grandeurs 33 à 35, prix rég. $6.75 à $7.00, **Prix de vente $4.89.**

6 PARDESSUS seulement pour garçonnets; doublure en flanelle rouge ; garniture de flanelle de même couleur, grandeur 21 à 26, prix rég. $6.00, **Prix de vente $3.99.**

240 paires de **PANTALONS** pour hommes, étoffes rayées et unies, grandeurs 32 à 44, prix rég. $3.50 à $4.00, **Prix de vente $2.39.**

6 PARDESSUS seulement pour garçonnets âgés de 3 à 7 ans. Etoffe castor, bleue marine et brune avec col de fourrure, prix rég. $9.50, **Prix de vente $7.00.**

CHEMISES de nuit, doublées de laine pour hommes, jolies garnitures toutes grandeurs prix rég. $1.50, **Prix de vente $1.19.**

CHAUSSETTES à côtes pour hommes, article très solide, carte de laine à repriser donnée avec chaque paire, prix rég. 25c. la la paire, **Prix de vente 6 paires pour $1.00.**

CHAUSSETTES de cachemire, bon article, grandeurs 10 et 11, prix rég. 35 cts, **Prix de vente. 4 paires pour $1.00.** ... ...

CHAPEAUX "melons" pour hommes, derniers modèles d'hiver, prix rég. $2.50, **Prix de vente $1.29.**

MITAINES de laine pour enfants, prix rég. 25c., **Prix de vente 2 paires pour 25 cts.**

Occasions exceptionnelles d'articles tres utiles pour la maison

Couvertures simples et couvertures piquées

50 paires seulement de couvertures **blanches,** tout laine, lourdes ou moyennes, excellent article, très bien cardé. Grandeurs 60x80 et 68x88. Prix reg. $5.50 et $6.00.
Prix de vente
$3.95

30 paires seulement de couvertures **grises,** lourdes, article très satisfaisant, pleine grandeur. Prix special
$1.95

100 couvertures piquées, doublées entièrement en laine excellente qualité; couvertures de drap satin, variété très grande de dessins floraux. Grandeurs 60x72 et 72x72. Prix rég. $4.00. Prix de vente
$2.95

12 douzaines de **taies d'oreillers,** coton excellente qualité. Prix rég. 50c, prix de vente
40c la paire

Serviettes à franges, grandeur 15x34, prix de vente
20c la paire

Serviettes de bain, blanches et grises, bonne grandeur, prix de vente
29c la paire

Draps de flanellette grise, deux verge de large; prix rég. 45c la verge, prix de vente
39c la verge

Flanellettes à rayures; grande variété de couleurs; très grande largeur; prix rég. 15c la verge, prix de vente
11c la verge

400 verges de flanellette crême, qualité extra, 32 pouces de large; prix régulier 15c la verge, prix de vente
10c la verge

Coton, grande variété de dessins et de couleurs à choisir; 32 pouces de large; prix de vente **10c la verge ou 12 verges pour $1.00**

Oreillers pesant 5 livres; prix régulier $1.50 la paire, prix de vente
$1.15 la paire

Dix jours seulement

The PURVIS Co., Ltd.



Dix jours seulement



LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 6 JANVIER 1910.

L'impot sur les terres du C.P.R.

La question sera portée devant le Conseil Privé.

Le gouvernement d'Alberta vient d'engager à fond la lutte avec la compagnie du C.P.R. entreprise dans le but d'obtenir que toutes les terres, possédées actuellement par ladite compagnie dans l'étendue de la province, soient soumises au régime commun et frappées de l'impôt foncier.

Au début de l'été prochain la question sera soumise devant le Conseil Privé d'Angleterre.

Cette décision a été prise par le cabinet provincial à la suite du jugement prononcé jeudi dernier par le juge Scott, déboutant de sa demande le gouvernement, et dont appel sera fait le 18 janvier prochain à la session de la Cour "en banc."

Ce procès, mis à l'étude depuis deux ans par province a déjà eu un retentissement énorme; nos lecteurs en connaissent le sujet particulièrement intéressant pour la classe agricole.

En 1881 le parlement fédéral accordait au C.P.R. une forte subvention de terres pour la construction, et la mise en opération, d'une ligne de chemin de fer transcontinentale; la loi visant cette subvention spécifiait qu'une exemption d'impôt durant une période de vingt années serait applicable aux terrains ainsi accordés.

Or, la province prétend, avec juste raison, que le délai de vingt ans, dans l'esprit de la loi, commence à dater de l'époque de l'achèvement de l'arpentage desdites terres et non de l'époque de la prise de possession des titres, ainsi que le prétend la compagnie du C.P.R.

Dans le procès, dont l'épilogue ne saurait tarder maintenant, deux réclamations sont introduites. La première vise la question d'application de l'impôt; la seconde le paiement des arrérages d'impôts dus, depuis l'expiration du délai, sur les terres arpentées.

Nos lecteurs comprendront immédiatement l'importance que peut avoir pour la province une issue heureuse de ce procès, en apprenant que les arrérages d'impôts se montent avec les intérêts à non moins de $26,000,000, soit, avec le revenu annuel qu'offriraient les terres possédées par le C. P. R., une somme bien supérieure à la garantie des actions des nouvelles voies ferrées, consentie l'an dernier par le gouvernement provincial.

Comment les journaux conservateurs font de l'histoire

Ignorance ou… malice

Notre confrère de Québec, l'Evénement, qui a tant répandu d'encre sur la question des écoles du Manitoba, est enfermé dans un facheux dilemme.

Il possède beaucoup de malice, disons un peu de mauvaise foi, ou un traducteur détestable.

Nous avons publié dans notre dernier numéro un entrefilet relatif aux déclarations faites récemment par l'un des membres du cabinet conservateur manitobain.

Tous nos confrères de la province de Québec ont également reproduit cet entrefilet et leurs traductions étaient exactement semblables.

Il n'y en eut qu'une qui différa totalement des autres, ce fut celle de l'Evénement.

La chose était d'autant plus à remarquer, que par sa campagne vigoureuse contre le système d'écoles manitobain, la publication de cet entrefilet dans les colonnes de l'Evénement avait une signification spéciale, or voici le texte tronqué que notre confrère n'a pas craint d'offrir à ses lecteurs.

Nous reproduisons tout d'abord la version exacte, telle que publiée par tous les journaux:

"Au sujet des frontières du Manitoba, ce ministre du cabinet Roblin aurait déclaré:

"L'extension de nos frontières retarde parce que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier désire établir des écoles séparées dans notre nouveau territoire. Or, aucun gouvernement ne se maintiendrait une semaine au Manitoba en acceptant la politique des écoles séparées dans le nouveau territoire de la province.

" Les habitants de Manitoba ne sont pas ceux d'Alberta et le Saskatchewan. Notre province est plus vieille, sa population est plus grande et plus concentrée, et elle déferait Sir Wilfrid Laurier, ou n'importe quel premier ministre d'Ottawa de lui imposer un programme s'opposant au développement d'une véritable province anglaise dans l'Ouest."

Voici maintenant la traduction de l'"Evénement.":

"Winnipeg.— La nouvelle que des élections générales auraient lieu au Manitoba suivant la dissolution de la Législature immédiatement après le jour de Noël, a été officiellement contredite hier, par un membre du cabinet Roblin.

"Le temps n'est pas propice à une élection et le peuple du Manitoba attend ce que fera M. Laurier au sujet de l'extension des frontières.

"La question des écoles séparées sera soulevée de nouveau, car les libéraux, dit ce ministre manitobain, ne veulent pas d'écoles séparées dans le territoire annexé."

Le texte, on le voit, est complètement tronqué et la mauvaise foi de l'Evénement apparait des plus évidentes.

Les journaux conservateurs ont une façon spéciale de faire de l'histoire!

Il nous tarde de savoir si notre confrère sacrifiera son traducteur ou la loyauté que l'on s'accordait à lui reconnaître.

LE CANADA EST-IL UNE NATION?

Nos confrères de Québec, le "Soleil" et l'"Action Sociale" ont eu récemment une vive polémique sur la question de savoir si le Canada peut revendiquer des droits au titre de nation ou bien s'il n'est qu'une simple colonie anglaise.

L'"Action Sociale," avec une étroitesse de vue singulière, argumente sur la définition que donne le Nouveau Larousse du mot colonie et prétend que le Canada n'est qu'une simple colonie anglaise.

Notre confrère ajoute aimablement que pour soutenir que le Canada est une nation,—ce qu'il qualifie d'idée saugrenue —, il faut s'appuyer sur les "tirades grandiloquentes" de Sir Wilfrid Laurier et être ou ignorant, ou de mauvaise foi.

Le "Soleil" répond à cela que le Canada est véritablement une nation par ses actes, la liberté que lui laisse la métropole dans ses relations internationales, la constitution d'une marine nationale, etc., et qu'il importe peu, au demeurant, que notre situation politique s'adapte à la lettre aux définitions d'un dictionnaire pour refuser aux habitants du Canada le droit légitime de se prétendre citoyens d'une nation.

Notre confrère ajoute:

"Ce sera la gloire de la Grande-Bretagne dans l'histoire de la civilisation que d'avoir, la première de toutes les nations civilisées, transformé l'ancienne conception de l'état colonial, en élevant ses possessions au rang de nations soeurs et alliées. Cette oeuvre, ne date que d'hier; elle est encore en voie d'évolution et l'on ne saurait s'étonner si la chose ayant devancé le mot, il ne se trouve à l'heure actuelle aucun terme du lexicologue courant pour la définir de façon consacrée par l'usage.

"Cela est si vrai qu'un Français ou un Allemand reste bouche bée lorsqu'on lui raconte que le Canada, bien que colonie anglaise d'après sa conception, fait lui-même ses tarifs vis-à-vis de la métropole elle-même.

"Le fait dépasse sa conception et sa raison s'accommode difficilement de ce qui lui semble un incroyable paradoxe."

Nous laissons nos lecteurs juges des deux manières.

ECHOS DE LA SEMAINE.

La convention commerciale entre la France et le Canada ne sera mise en vigueur qu'au mois de février et non au commencement de ce mois, ainsi qu'il l'avait été décidé tout d'abord.

Il se fait actuellement un échange de ratifications et il est convenu que la date à laquelle le nouveau traité entrera en vigueur sera le 5 février prochain.

Un des nombreux avantages que le nouveau traité nous réserve et sur lequel on n'a pas suffisamment insisté, c'est qu'au terme de la convention adoptée par les deux pays, toutes les marchandises importées de France devront pénétrer au Canada par la voie directe, c'est-à-dire, par la route du St. Laurent.

On annonce officiellement l'apparition à Berlin, à la date du premier janvier, d'un journal français qui portera pour titre: "Journal d'Allemagne."

Le "Journal d'Allemagne" est entièrement dévoué à l'amélioration des relations entre la France et l'Allemagne, on n'y fera point de politique.

Le nouveau journal sera vendu dans les rues de Berlin par des "camelots" parisiens.

Le fait méritait d'être signalé.

On doit à la plume de Mary Mexwell, qui a tant écrit sur la Suisse et les Alpes, un excellent article sur Prince Rupert.

En voici un court extrait:

"Nous débarquâmes à Prince Rupert à six heures du matin et le déchargement des marchandises dura jusqu'à deux heures de l'après-midi. Je descendis du vaisseau au milieu d'une armée d'ouvriers.

"Je m'attendais à trouver des chemins affreux, vu qu'il avait neigé toute la nuit, mais c'est à tort qu'on a mal parlé de Prince Rupert et les chemins ne montraient plus trace de la tempête.

"Et les maisons de Prince Rupert? Il y en a qui ont coûté plus de $5,000. La spéculation bat son plein à Prince Rupert.

"Au nord de Prince Rupert sont les îles Charlotte, qui renferment de grandes richesses, tant en terres fertiles, qu'en forêts et terrains miniers."

On mande d'Ottawa que la question de la défense navale viendra en discussion devant la Chambre dès la première séance de la réouverture, c'est-à-dire le 12 janvier prochain.

Le gouvernement fédéral vient d'acquérir pour la somme de $250,000,—et non $950,000 ainsi que divers journaux l'ont prétendu—, un croiseur de la marine anglaise, pour servir de navire-école à nos futurs marins.

Le nom du nouveau croiseur canadien est "Rainbow."

Le nouveau roi des belges et le socialisme.

Un journal français publie la teneur d'un télégramme envoyé, dit-il, par le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat au Vatican, au nonce apostolique à Bruxelles, et qui déclare que l'avénement au trône de Belgique, du roi Albert cause quelque inquiétude à Rome, où on le considère comme un catholique peu fervent, ayant quelques tendances anticléricales et socialistes.

Le cardinal conseillerait au nonce de chercher à entourer le roi de bons catholiques afin de finir l'oeuvre commencée par les catholiques, à leur arrivée au pouvoir en 1884, qui serait grandement en danger d'être détruite si le roi penchait trop sérieusement vers le socialisme.

Un autre journal définit ainsi Albert Ier.

"Ce sera le roi d'une monarchie républicaine, ou le président d'une république monarchique."

De passage à New York, le sénateur Domville a exprimé l'opinion, en interview, que dans cinquante ans les Etats-Unis seraient incapables de recevoir chez eux les colons qui y cherchent refuge et qu'ils devront alors nous envoyer tout leur surplus de population.

"Avec son immense territoire non développé, le Canada sera alors le point de mire de cette population, dit le sénateur, et quoique le Nord-Ouest reçoive déjà beaucoup d'Américains, il y a place encore pour des millions de plus. Le plus vite ils y viendront, le mieux ce sera.

"Le capital américain trouve dans le Nord-Ouest canadien un excellent terrain de placement. D'immenses sommes ont été placées sur le bois ; les plus belles scieries du pays et d'importants chemins de fer appartiennent aux Américains."

Le sénateur ajoute que si on impose un droit d'exportation sur le bois de pulpe, ce sera une mesure de conservation, et non une mesure hostile aux Etats-Unis.



CHRONIQUE

BONNE ANNEE

Il y a de vieilles formules qu'on a grand tort de déclarer désuètes, hors la mode, elles renferment, quintessencié, les sentiments de ceux qui nous ont précédé et cette richesse accrue leur donne un fort bel air d'antiquité authentique. Le "toc" des conventions nouvelles leur prête cette marque qui n'échappe pas à l'oeil des connaisseurs et leur donne, aux chères vieilles, un aspect délicieusement archaïque.

Vraiment, suis-je en train de m'excuser de vous souhaiter, à la vieille mode, "une bonne et heureuse année" ? Laissez moi, cependant, ajouter au bon voeu d'antan, deux petits mots qui le complètent admirablement et lui assure une plus certaine réalisation : "Faites courage !"

Depuis quelques années, une main inconnue et une pensée amie les trace, pour moi, les deux petits mots, sur un carré de bristol, sans indication de provenance et, le mystère aidant, j'en suis venue à leur donner une valeur de talisman. Je suspends le mince carton avec la ferveur d'une croyante dans le pouvoir merveilleux d'un fer à cheval et je lui octroie toute préférence comme excitateur d'énergie. Comprenez-vous, maintenant, pourquoi j'ai allongé le voeu traditionnel ?

"Faites courage" ! . . .

N'est-ce pas la plus sûre formule pour faire de 1910 la "bonne et heureuse année" que je vous souhaite ?. . . .

MAGALI.

30 décembre 1909.

REVERIE

A l'heure où monte à Dieu la prière du pâtre.
Agenouillé dans l'herbe, au sommet du talus,
L'émigré, que le soir ramène au coin de l'âtre,
Songe au pays qu'il aime et qu'il ne verra plus.

Au pays où l'hiver la prairie est si blanche.
Où les champs sont si verts quand l'été va venir;
A sa mère au logis qui regarde et se penche
Vers le chemin par où son fils peut revenir.

A tout ce que là-bas, il chérissait naguère:
—A son chien qui s'attriste au foyer qu'il défend;
Jusqu'au dernier sillon que traça son vieux père,
Qui mourut sans pouvoir embrasser son enfant.

Au vieux pont qui passait le ruisseau de la ferme,
D'où l'on voyait surgir sa chaumière au toit noir;
Au sentier raboteux qu'il suivait d'un pas ferme,
Quand il menait jadis ses bœufs à l'abreuvoir.

Et quand son rêve ainsi, du foyer solitaire
S'envole, et va s'abattre au pays regretté,
L'émigré comprend mieux qu'il est seul sur la terre,
Et pleure au souvenir du sol qu'il a quitté.

EUDORE EVANTUREL.

PETIT COURRIER.

Petite Andrée.—Retrouvé avec plaisir, vos pattes de mouche sympathiques et vos idées originales. C'est moins le temps qui manque que la place et, comme il n'y a pas de ma faute, j'espère que ce nuage se dissipera. Merci pour les bons voeux; je vous envoie les miens bien sincères.

Mme C. P.—Reçu votre bonne lettre, à laquelle je répondrai longuement bientôt.

Tout ce que vous me dites au sujet de notre campagne est très encourageant et vous savez si je désespère facilement! Votre aveu m'a fait sourire; je me doutais un peu de cette tendance ; je serais en peine de vous refuser l'absolution et pour cause...

Je me réjouis d'un voisinage prochain qui rendra notre collaboration plus efficace.

Je souhaite de tout coeur la réalisation de votre plus cher désir.

Défricheur.—Il manquait à l'esquisse certains traits ; avez-vous deviné pourquoi j'ai dû les omettre ? L'étude à laquelle vous vous êtes livré pendant cette année, vous a révélé, sans doute, quelle légèreté de touche on exige dans ces portraits.

Néanmoins, ainsi que vous me le demandez, j'ai l'intention d'élargir le cadre du sujet, de dessiner d'autres silhouettes—l'une surtout qui me tient au coeur et qui ralliera vos suffrages, je l'espère...

C'est vrai la position est privilégiée elle permet de recueillir les matériaux indispensables et de pénétrer certains petits mystères qui semblent inexplicables au profane.

Excusez le long retard à répondre à votre aimable lettre ; de plus en plus la place nous est restreinte et je dois repousser la correspondance d'une semaine à l'autre. Des temps meilleurs viendront où nous retrouverons la place d'autrefois. Merci pour l'amical intérêt que vous nous portez.

Angevine.—Je ne puis rien, rien vous dire, ma chère petite compatriote. Vous comprendrez que la plus élémentaire délicatesse me fasse un devoir de garder clos le petit tiroir où j'enferme ces confidences : je ne peux que généraliser.

Eh oui ! je songe comme vous aux belles fêtes d'autrefois, ce qui ne m'empêche de gouter la douceur de celles d'aujourd'hui. Défiez vous de l'imagination, c'est une ensorceleuse qui gâtera vos meilleures joies, si vous lui laissez la bride sur le cou.

En lisant votre lettre, il m'est venu un petit sermon, que vous méritez absolument, je diffère à cause des fêtes, mais gare.... Je vous embrasse et vous souhaite une année joyeuse.

Jeannette et sa soeur.—Votre nouvelle année a gentil minois et, je ne sais pourquoi, je veux croire à son sourire.

Est-ce la fougue des voeux qui m'emballe ? Merci, petites amies, je vous souhaite toutes les choses bleues et roses qu'on rêve à votre âge et que vous avez raison de rêver.

Marguerite des B.—A vous qui êtes dans la peine, j'envoie le baume des sympathies que votre intime et fière souffrance a éveillées chez nous.

Bords du St. Laurent.— Les voeux sont arrivés très en avance ; c'est moi qui suis en retard pour répondre à leur sincérité. Accusez tout, hormis mon amitié.

Vous avez certainement, un excellent sens de divination. Cette phrase a intrigué plusieurs ; mais je me suis promis de ne pas commettre d'indiscrétion alors... A l'avenir, je tournerai sept fois ma plume dans l'encrier ! Partagez mes souhaits les meilleurs.

Grillon.—Depuis si longtemps votre lettre, gentille et douce autant que vous, attend une réponse, que je n'ose, mon cher Grillon, solliciter votre indulgence. Votre enveloppe ayant glissé parmi mes paperasses, il a fallu [illegible] grand remue-ménage pour retrouver votre trace. Vous ne m'en voulez pas de ce petit accident que je déplore tant ?

Achevez l'histoire commencée, qui m'intéresse vraiment beaucoup. Imaginez vous que je crois connaître l'un des personnages !

Envoyez vite un verdict de complète réconciliation.

Bonnes amitiés.

MAGALI.

Magali prie les correspondants qui ne trouveront pas de réponses, dans cette colonne, de recevoir ses meilleurs remerciements pour les bons voeux reçus. La semaine prochaine chacun trouvera le merci individuel.

L'AMOUR PASSA...

(Suite de la page 2)

Je m'éveille tout d'un coup et je vois monsieur Lewis dans un fauteuil, pas loin. Il sourit de mon effarement, m'assure qu'il est presque guéri et qu'une séance de Longfellow lui fera grand bien. Il propose d'aller sur la véranda où il y a un peu d'air. Il marche bien et malgré sa pâleur semble presque comme avant.

—Now for a reading ! fait-il. en s'étendant dans sa chaise longue. You are a dear little darling, you know !

Alors prenant mon courage à deux mains :

—Pourquoi (j'écris français, ça m'ennuie en anglais.) m'appelez vous ainsi, monsieur ? Je ne suis pas si enfant que vous puissiez m'appeler "Chérie" sans que cela me paraisse étrange ?

—Vous n'ai[illegible] pas que je [illegible] appelle ainsi

—Non, et v[illegible] ne devez pas le faire.

—Et pourqu[illegible] enfant ?

—Parce que [illegible] suis pas votre chérie, et vous le savez bien.

—Je sais le [illegible], je vous aime bien, et [illegible] voudrais avoir une délicieuse [illegible] sœur comme vous. Alor[illegible] en [illegible] quinant, il fau[illegible] vous appeler mademoiselle ?

—Mais oui, [illegible] le monde !

—Je ne suis [illegible] moi, je suis un [illegible] qui mourrai au pre[illegible] la me fait plai[illegible] de vous parler [illegible] m'en apercevoi[illegible] vous demande [illegible] cela peut bien [illegible]

Je ne répond[illegible] ne sachant trop [illegible] à cette idée de [illegible] voquée si tranquillement.[illegible]

—Vous ne le [illegible] que vous allez mour[illegible]

—Mais si, je le crois !

—Cela ne vou[illegible] pas bien peur ?

—Peut-être u[illegible] mais vous voilà très [illegible], petite chérie. Ah ! par[illegible] mademoiselle !

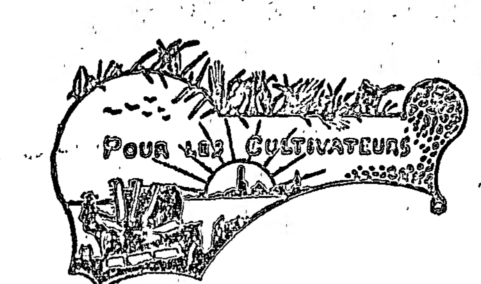
Je ris franche[illegible]

—Allons soyez [illegible] passez-moi cette fantaisie de malade et laissez-moi vous dire ce que je voudrai.

Moi, avec un g[illegible] : Mes permissions vous [illegible] peu je sais que vous [illegible] comme d'habitude, your own sweet will !

Et voilà où nous [illegible] je me remis à lire Longfellow. Oui il est malade, mais il [illegible] pricieux et autorit[illegible] moins autant que malade. Aujourd'hui la mer est sombre et plus belle que je ne l'ai jamais vue et je suis un peu triste, comme dépaysée, je n'ai pas encore éprouvé cela ici. Est-ce de l'ennui déjà ?

Suite et fin au prochain numero



CAUSERIE SUR LA FERME

Les poulains

Il faut commencer à donner de l'avoine à un poulain lorsque celui-ci atteint l'âge de quatre semaines ; ce qui est préférable à la méthode de ceux qui prétendent que l'avoine "brûle" et n'en donnent à leurs poulains qu'au bout de deux à trois ans : beau prétexte qu'ils emploient pour s'exempter les frais de cette nourriture.

On donne une jointée d'avoine matin et soir et on augmente la dose à mesure que le poulain vieillit.

Pour avoir de bons chevaux, il ne suffit pas de bien choisir les reproducteurs, les assortir convenablement, il faut surtout bien élever les produits, En effet, un poulain aura beau provenir d'un père et d'une mère bien conformés et de bonne origine, et apporter en naissant les meilleures dispositions, si un élevage rationnel ne vient pas seconder la nature, il perdra tous ses dons naturels.

Par contre, un poulain issu de parents médiocres, médiocre lui-même à la naissance, deviendra un bon cheval, s'il est bien élevé.

Après le sevrage, les poulains sont placés deux à deux dans la même écurie, ou clos.

A cette époque, il est bon de séparer les sexes. La nourriture des poulains nouvellement sevrés doit être variée, abondante et de bonne qualité. Les Anglais donnent aux poulains de 6 à 12 mois jusqu'à 10 livres d'avoine par jour. Nous admettons que c'est une forte ration, mais nous sommes certains que le poulain dans sa première année, peut, sans inconvénient, consommer de 1½ à 2 livres à chaque repas. Il faut associer à l'avoine, au foin et à la paille, des fourrages verts, ou des carottes. Les aliments doivent être distribués en petite quantité et souvent.

En Normandie, on considère comme très important de mettre tous les jours dehors les poulains qui viennent d'être séparés de leurs mères, d'abord afin qu'ils puissent prendre l'air auquel ils ont été accoutumés depuis leur naissance et ensuite afin qu'ils puissent trouver au pré une quantité d'herbe suffisante pour qu'ils ne passent pas sans transition du vert aux fourrages secs; on doit s'être arrangé en conséquence, pour leur conserver les pacages nécessaires pour les mois de septembre et octobre.

Lorsque le mois de novembre est arrivé, époque où les jeunes poulains ne trouvent pas d'herbes nourrissantes, il est indispensable. de leur donner des carottes.

On leur en donne peu à la fois, parce qu'ils ne les connaissent pas, mais bientôt ils les aiment tellement qu'ils hennissent lorsqu'ils sentent que le moment de la distribution est arrivé ; plus même que leur ration d'avoine, les carottes leur sont d'autant plus nécessaires qu'on a remarqué souvent qu'un assez grand nombre des poulains échauffés par l'usage du foin et de l'avoine seuls avaient au printemps suivant le poil piqué et la peau sèche parce qu'on n'avait pas ménagé une transition suffisante entre l'usage des fourrages secs et la fraîcheur du vert au printemps. Ils ne profitaient pas alors de la primeur de l'herbe ; leurs corps et leurs membres ne prenaient pas d'extension, ils restaient stationnaires parce qu'il fallait les herbes bienfaisantes de mai et de juin pour les rafraîchir et les pousser.

C'est ce qu'explique ce phénomème qu'on remarque si souvent au printemps. Que de fois on m'a posé la question suivante : comment expliquer que nos animaux qui étaient gras en avril ont maigri depuis qu'ils sont à l'herbe ? C'est parce qu'on les a fait passer brusquement du régime sec au régime vert, tandis qu'il aurait fallu leur faire subir une transition graduelle en leur donnant des carottes en nourriture.

Revenant aux poulains, si vous voulez hâter leur développement et leur assurer une charpente osseuse solide, ce qui n'est pas un détail à négliger, tenez constamment à leur disposition du sel en pierre et donnez-leur deux fois par jour 1 à 2 cuillérées à thé de phosphate précipité de chaux, élément indispensable à la formation et à la solidité des os.

Dr W. GRIGNON.

ECHOS ET VARIETES

Mgr Gibier, évêque de Versailles, France, vient de rendre une ordonnance prononçant jugement canonique sur la guérison miraculeuse de Mlle Cécile de Frasseau, une de ses diocésaines.

La maladie de Mlle de Frasseau était une péritonite tuberculeuse bien constatée par deux médecins traitants, et arrivé a un point si grave qu'avant le voyage à Lourdes, on redoutait la mort.

La guérison fut subite et instantanée. Plongée dans la piscine, presque mourante, la malade, au bout de quelques instants, se redressait brusquement, montait les trois marches de la piscine et embrassait la statue de la Sainte Vierge en s'écriant : "Merci à Notre-Dame de Lourdres, je suis guérie! " Et celle qui ne prenait presque pas de nourriture, sentit très vivement la faim et mangea avec beaucoup de plaisir, comme une personne bien portante; le lendemain, elle faisait un long voyage sans aucune fatigue.

La guérison a été entière et parfaite, et la malade n'a eu depuis aucune rechute. Mgr Gibier constate donc que la guérison de Mlle de Frasseau a bien les caractères requis par Benoit XIV pour être classée parmi les guérisons miraculeuses.

La dernière et la bonne!...

Une dépêche de Copenhague mande que l'Université de cette ville,—la première institution scientifique qui admit que le docteur Cook était allé au pôle Nord —vient de déclarer solennellement que cet explorateur n'a pas fourni la preuve de cette découverte, pour laquelle on lui avait décerné de si grands honneurs.

Le rapport de la commission, chargée d'enquêter sur la question, "repousse avec mépris les prétentions de l'explorateur américain à l'honneur de la découverte du pôle Nord. Il exprime également les regrets de l'université pour le rôle qu'elle a fait jouer au Danemark aux yeux de tout le monde scientifique."

Marris de s'être laissés emporter par un enthousiasme trop prompt, ces bons Danois se vengent en accablant le malheureux Cook de dédain et de mépris.

...Et maintenant si l'on s'occupait de Peary?...

Annoncez dans le " Courrier de l'Ouest."



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans la Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains **districts aux conditions suivantes:**

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur **de $300.**

W W. CORY,
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de **cette annonce ne sera pas payée.**

Couvent des Soeurs de la Congregation des Fideles Compagnes de Jesus

Rue Picard, Edmonton, Alta.

Ce magnifique et moderne couvent, situé rue Picard, Edmonton, sera ouvert le 16 janvier 1910.

Le programme des classes comprendra toutes les branches d'une bonne éducation anglaise et française.

Un cours de français, occupant la moitié de la journée scolaire sera donné aux enfants dont les parents en auront manifesté le désir.

Une attention spéciale sera donnée à l'enseignement de l'économie domestique.

Pour tous renseignements s'adresser à

REV. MÈRE SUPÉRIEURE,
Couvent F.C.J.
Edmonton, Alta.

Chronique locale

Les RR. PP. Lefebvre et Falher étaient de passage à Edmonton, au début de la semaine, en route pour Athabasca Landing.

Le R. P. Falher est de retour de province de Québec, où il s'est employé ferme à susciter un courant d'immigration canadienne française vers l'Ouest.

Le R. P. Fahler nous a manifesté la profonde surprise qu'il a éprouvé devant l'ignorance d'un grand nombre de personnes de l'Est envers les choses de l'Ouest canadien.

Et cela après tout ce qui a été dit ou écrit sur notre région.

C'est impardonnable.

A l'occasion des vacances du Jour de l'An, le Rév. M. L. Pilon, M. Emile Pilon et M. et Mme A. Pilon, de Strathcona, sont allés rendre une courte visite au Rév. M. Pilon, curé de Lamoureux, Alta.

M. P. R. A. Bélanger, inspecteur des Terres du Dominion, est de passage à Edmonton.

M. Bélanger est l'hôte de son fils, M. C. H. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cecil.

MM. Isaie Gagnon et R. C. Farrell, d'Athabasca Landing, sont de passage en ville, cette semaine, pour affaires.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. J. Peters, décédé à Rotterdam, (Hollande), le 6 décembre dernier.

M. J. Peters, qui était le frère de M. H. Peters, contremaître de l'imprimerie du "Courrier de l'Ouest," n'était âgé que de vingt-neuf ans; il venait de recevoir sa nomination de sous-chef de gare à Rotterdam.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

M. Ed. Beliveau, de Battleford, Sask., qui était de passage à Edmonton, l'invité de M. et Mme Jos. Lachambre, a été rappelé brusquement à Maymount par un télégramme lui annonçant la mort subite de son cousin, M. Ph. Richard.

M. Richard était le frère du *Shériff* Richard, de Saskatchewan.

M. J. A. Galibois, qui était allé passer les fêtes de Noël à St. Boniface, Man., est revenu depuis samedi dernier parmi nous.

MM. L. Boudreau, député et F. Perron, de St. Albert, étaient en ville au début de la semaine.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

Vendredi dernier, 31 décembre, avaient lieu à Morinville, les funérailles de Mme Goyette, décédée à l'hôpital général d'Edmonton, le 29 décembre.

Une foule nombreuse assistait au service funèbre qui fut célébré par le curé de la paroisse, le Rév. M. J. A. Ethier.

Les porteurs étaient MM. E. Rivet, Jos. Boisvert, A. Gibault, P. Dupuis, A. Riopel et O. Riopel.

Mme Goyette laisse trois frères à Morinville et deux à Edmonton: MM. Oscar et Désiré Rivet.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

M. J. R. Vincent, K.C., de la pharmacie Laval, qui était depuis plusieurs semaines retenu à la chambre par suite d'une fracture de la jambe est sorti de l'hôpital lundi soir.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dimanche prochain aura lieu l'inauguration du couvent des Soeurs F. C. J., situé rue Picard, dans la paroisse de l'Immaculée Conception.

La bénédiction du nouveau couvent catholique sera faite par Sa Grandeur Mgr. Legal, en présence d'un grand nombre de prêtres.

La cérémonie suivra immédiatement la Grand' Messe.

M. G. Mailhot, ingénieur civil, de Calgary, et son frère, éleveur à Wolseley, Sask., étaient à Edmonton, cette semaine.

UN NOUVEL EMPLACEMENT DE VILLE SUR LE G.T.P.

Les lots d'un nouvel emplacement de ville, sur le Grand Tronc Pacifique, viennent d'être mis en vente.

Cette future ville se nomme Medicine Lodge et est située sur la rivière McLeod, au milieu d'une région forestière.

La Compagnie "Medicine Lodge Lumber & Pulp," vient d'acquérir un emplacement de 20 arpents pour l'érection d'un moulin à scie.

Les lots de Medicine Lodge sont en vente chez Carruther, Round & Co ; avenue Jasper ouest, Edmonton.

LE STARLAND

Nous signalons spécialement les programmes de la semaine courante, au Starland, qui dépassent encore en intérêt tout ce que nous avions eu le loisir d'admirer au populaire théâtre de vues animées.

Les "films" modernes de la célèbre manufacture "Biograph," dont le Starland a le monopole pour notre ville, sont, chacune, des oeuvres d'art splendides.

Le talent des interprètes, l'élégance de la mise enscène et la clarté des clichés les mettent sans conteste au premier rang des productions du genre.

La direction du Starland mérite des félicitations pour l'esprit d'initiative dont elle a fait preuve en s'assurant le monopole de ces vues merveilleuses.

Echos et variétés

Un nouvel incident relatif à l'Alsace-Lorraine fait l'objet des commentaires de la presse parisienne.

Le comte de Zeppelin, préfet de la Lorraine annexée, dans un banquet officiel a prononcé un discours, et, sans doute pour faire plaisir à ses administrés lorrains, il a prononcé ce discours en langue française.

Là-dessus, grande fureur des pangermanistes de Berlin, de Cologne et d'ailleurs, qui demandent la destitution immédiate de M. de Zeppelin.

?...

Une dépêche de Détroit, Michigan, signale le passage dans cette ville de M. J.J. Coe, un cultivateur de la Saskatchewan, qui a acheté trente automobiles, dont une pour lui-même et les autres pour ses voisins, qui l'avaient chargé de faire cette petite emplette pour leur compte.

Ces automobiles sont de belles machines, dont plusieurs dans les prix de $5,000. M. Coe est un colon des environs de Moose Jaw, Saskatchewan.

Les machines ne seront expédiées qu'au printemps, l'hiver ne leur étant pas propice ici.

La mode s'est établie en Angleterre, depuis bien des années, d'avoir le visage complètement rasé. L'Amérique s'est soumise à la loi nouvelle, en grande majorité; mais on ne trouve, en France, qu'une minorité d'hommes acceptant cette mode qui est pourtant d'origine française, si l'on remonte au dix-huitième siècle.

C'était parfait avec la perruque ou les cheveux poudrés et le costume élégant de l'époque. En est-il de même avec nos modes sombres et inélégantes?

Et voici que pour appuyer le goût du rasoir, les médecins anglais déclarent, dans leur journal le "Lancet," que la moustache est un nid à microbes, et que cette fourrure naturelle contribue beaucoup au rhume de cerveau.

Une jolie et émouvante histoire qui arrive de Rome.

Il y a quelques jours, une pauvre femme, vêtue de haillons, se présentait dans un ouvroir où des dames charitables distribuent des vêtements et des secours.

Elle fut reçue avec bonté par une jeune femme, mise avec beaucoup de simplicité, qui, d'une voix douce, lui demanda:

—Dites, brave femme, de quoi avez-vous besoin?...

La pauvresse raconta son infortune: la misère noire, de nombreux enfants, un père mort...

Emue, la jeune femme remit de l'argent à la malheureuse, lui prit la main, lui prodigua les consolations, et s'enquit de son domicile.

Le lendemain, un monsieur élégant pénétra dans le triste logis de la pauvresse. De son protefeuille, il sortit un billet de banque de cinquante lires qu'il déposa sur une chaise dépaillée.

—Voici, fit-il, de quoi payer votre loyer... Et pour l'avenir n'ayez crainte... La reine s'occupera de vous...

—La reine, s'écria avec stupéfaction la pauvre femme, c'est la reine, qui, hier, m'a parlé si doucement et qui m'a donné la main?...

Elle ajouta naïvement:

—Comment l'aurais-je su?... Elle était si simplement mise!..

MOT DE LA FIN.

En 1950, à bord de l'un des aéroplanes géants qui assureront à cette époque, en trois jours, le service de Paris à Madagascar.

Un des passagers s'adressant au capitaine:—D'où provient, capitaine, que notre marche ait ralenti aussi brusquement?...

Le capitaine.—La raison en est à la grande altitude que nous avons adoptée pour éviter l'encombrement de la route.

Le passager:— ?...?...

Le capitaine:—Oui, nous venons brusquement d'entrer dans la Voie Lactée et notre hélice fait du beurre!...

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot 82
Blé, No 2, Northern, le minot 80
Blé, No 3, Northern, le minot 78
Avoine .... 25 cts
Orge " 38c

FOINS

Foin de marais, la tonne .. $9
Foin de terre haute, $10 à $12
Mil ,nouveau $15

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeuf frais, la douz. ... 35 à 40c
Beurre de laiterie, la lb. 22 à 25c.
Beurre de crèmerie la lb. 25 à 30c.
Patates, ... 45 à 50c.
Navets, la lb. 1½c
Betteraves, la lb.... ... .2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb. 3¼ à 4c.
Vaches ... . la lb. 2¼ à 3c.
Veaux, la livre .. .. 4½ à 5c
Porcs (vivants) la livre 7 à 7½c

DANS NOS EGLISES

Horaire des messes et services du Dimanche

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I. Grand'-Messe à 10¼ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

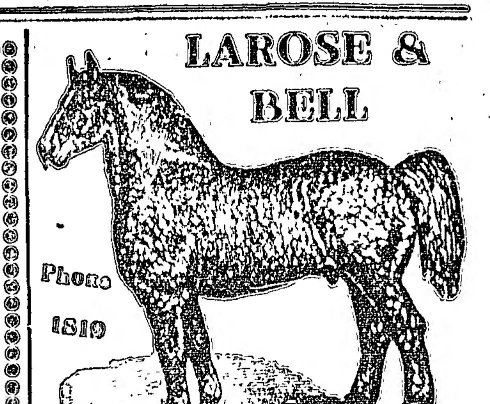
Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I.

Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.

NOUVEAUX HOMESTEADS.

Le Bureau des Terres d'Edmonton nous informe qu'à partir du 15 janvier prochain les terres de homesteads des sections suivantes pourront être prises aux conditions ordinaires:

Townships	Rangs	Méridiens
48	6	5
47	6	5
52	10	5
60	7	5
64	2	4
½ sec. I-60	2	5





ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Extrait du reglement relatif aux bills prives.

52. Toute demande pour bills privés entraînant législation par l'Assemblée Législative d'Alberta, sous la cause de "The British North America Act, 1867" soit pour la construction d'un pont, d'un chemin de fer, d'une ligne de tramway, d'une route à péage, d'une ligne télégraphique ou téléphonique, la construction ou l'amélioration d'un port, canal ou digue, ou autre travaux semblables, pour obtenir le monopole d'une traversée de rivière ou lac, ou l'incorporation de quelque commerce que ce soit ou d'une compagnie par actions, ou pour l'obtention d'un droit ou privilège quelconque, ou pour se livrer à n'importe quelle occupation laquelle affecterait les droits de propriété d'autre parties, ou pour faire un amendement semblable à une loi, requiert un avis clair et distinct, spécifiant la nature et l'objet de la demande, et indiquant le lieu où le travail doit s'accomplir, et signé par le demandeur ou ses fondés de pouvoir; ledit avis devant être publié deux mois entre la cloture de la session suivante et le temps de considération de la pétition, dans quatre éditions de "l'Alberta Gazette" et un autre journal de langue anglai e

Et sous deux semaines, à dater de la première insertion de cet avis dans "l'Alberta Gazette," deux spécimens du dit bill, avec un reçu du Trésorier Provincial pour la somme de cent dollars, —si ledit bill n'excède pas 10 pages— et de dix dollars additionels pour chaque, au-dessus de ce nombre,—et suivant le règlement, 450 mots constitueront une page, et aussi dans le cas d'un bill incorporant une compagnie, un reçu du régistrateur des compagnies par actions, pour telle somme payable par le ou les demandeurs de l'incorporation d'une compagnie, seront placés par le demandeur dans les mains du clerc de l'Assemblée, dont le devoir est de conserver le dit bill imprimé.

Copies des journaux contenant la première et la dernière insertion de cet avis seront envoyées par les parties publiant cet avis, au clerc de l'Assemblée, pour être conservées par le comité des réglements de l'Assemblée Législative.

TABLEAU DES DROITS PAYABLES AU REGISTRATEUR DES COMPAGNIES PAR ACTIONS SOUS LE REGLEMENT 52.

(Voyez Chap. 20, 1901)

Par une compagnie dont le capital nominal n'excède pas $10,000.....$10

Par une compagnie dont le capital nominal excède $10,000 le droit de $10 mentionné plus haut est dû avec les droits additionnels suivants:

Pour chaque $5.000 de capital nominal ou fraction de 5,000 au-dessus de $10,000 et au-dessous de $25,000.........................$5.00

Pour chaque $5,000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au.dessus de $25,000 et au-dessous de $500,000.........................$2.00

Pour chaque $5 000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au-dessus de $500,000..................$1.00

J. R. COWELL,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Les insertions non autorisées de cet extrait ne seront pas payées.